

LA BOURSE DE LYCÉE RENTRÉE 2026



ATTENTION

Depuis la rentrée 2024 la bourse est attribuée pour l'année scolaire et non plus pour la durée de la formation.

Mon enfant entre au lycée ou mon enfant était boursier de lycée en 2025/2026 :

Je dépose ou re-dépose une demande de bourse pour l'année 2026/2027 à la rentrée auprès du lycée.



LE BAREME DES BOURSES

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée à la rentrée 2026, selon vos ressources et le nombre d'enfant(s) à votre charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037€	23 731€	27 121€	31 360€	35 597€	40 684€	45 769€	50 855€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>



LE DOSSIER DE BOURSE

- Je suis le responsable légal de l'élève
 - Je me procure le formulaire de **demande de bourse nationale de lycée auprès du lycée** de mon enfant, ou sur le site internet du ministère
- Ou si le lycée le propose, je peux signer un consentement pour l'étude automatique du droit à bourse
- Je le dépose au secrétariat du lycée dès la rentrée et **au plus tard le 15 octobre 2026**, date nationale de fin de campagne de bourse pour l'année 2025-2026.

Je joins dans le dossier :

- **une copie de mon avis d'impôt 2026 sur les revenus 2025**

Concubinage : les revenus des deux concubins sont pris en compte même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (c'est la notion de ménage qui est retenue comme pour les prestations familiales).

Résidence alternée : seuls les revenus du parent présentant la demande sont pris en compte (et de son éventuel(le) concubin(e)).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE
Année scolaire 2026-2027**

Barème d'attribution des bourses de lycée 2026-2027

Année de référence des revenus : 2025

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025					
	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6
1	22 037	17 445	14 816	11 949	7 426	2 902
2	23 731	19 033	16 162	13 034	8 252	3 468
3	27 121	22 204	18 856	15 208	9 902	4 596
4	31 360	25 378	21 550	17 380	11 551	5 723
5	35 597	30 136	25 591	20 639	14 027	7 414
6	40 684	34 893	29 632	23 900	16 504	9 105
7	45 769	39 652	33 674	27 156	18 978	10 799
8 ou plus	50 855	44 412	37 715	30 415	21 454	12 489
Montant annuel de la bourse	504 €	621 €	732 €	843 €	957 €	1 071 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un Erea bénéficieront d'une bourse nationale de lycée.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

() attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention bien ou très bien au diplôme national du brevet engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles*

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : **341,71 €**

Cachet de l'établissement fréquenté :

Pôle Académique
de Gestion des Bourses

Nom et prénom de l'élève boursier :

Né(e) le : ____/____/____

Classe fréquentée :

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT TRANSMETTANT LA DEMANDE

L'assiduité de l'élève doit être effective pour bénéficier du paiement de la bourse.

En cas d'absences injustifiées et répétées d'un élève, la bourse peut donner lieu à retenue.

Cette retenue est opérée lorsque la durée cumulée de ces absences excède quinze jours, dans la proportion d'un deux cent soixante-dixième par jour d'absence. Les absences constatées sont imputées sur le trimestre au cours duquel les quinze journées cumulées d'absence depuis le début de l'année scolaire ont été dépassées. Les absences suivantes sont imputées sur le trimestre en cours. Ces dispositions concernent tous les élèves qu'ils soient ou non soumis à l'obligation scolaire.

Le chef d'établissement apprécie le caractère justifié ou non des absences au sens de l'article L.131-8 du Code de l'éducation.

Rubriques 1, 2 à renseigner selon le cas :

Nombre de journées d'absences injustifiées :

1) Absences injustifiées cumulées de plus de 15 jours
(pas nécessairement consécutives)

Entre le ____/____/____ et le ____/____/____

2) Absences injustifiées en continu depuis plus de 15 jours

depuis le ____/____/____

soit ____ jours entiers

(joindre un état des absences)

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Nombre de jours de
retenue demandés par le
chef d'établissement

A _____

le ____/____/____

Signature du Chef d'établissement

Décision de la Directrice Académique :

Retenue (nombre de jours) à opérer sur le montant de la bourse

A le Mans,

le ____/____/____

Pour la Rectrice et par délégation,
L'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
de la Sarthe

Dominique POGLIO

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2026 - 2027

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Cadre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans les parties grisées)

INE : N°Etab :

Date de dépôt du dossier dans l'établissement :

Charges et ressources :

MEF-classe - libellé court :

Formulaire à compléter et à envoyer

 | Merci de remplir ce formulaire en majuscules et de cocher les cases qui concernent votre situation

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom

Son prénom

☐ Fille ☐ Garçon

Sa date de naissance Son département de naissance

Son pays de naissance

Sa nationalité : ☐ française ☐ d'un pays de l'union européenne ☐ d'un autre pays

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme :

Vous même

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance

Votre nom d'usage (si différent)

Votre prénom

Votre numéro fiscal

Votre adresse

Code postal Commune

Numéro de téléphone Adresse mail

Exercez vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ non

Profession

Vous êtes :

☐ marié ☐ pacsé ☐ en concubinage² ☐ divorcé ☐ veuf ☐ célibataire

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :

☐ la mère de l'élève ☐ le père de l'élève ☐ autre

Son nom de naissance _____

Son nom d'usage (si différent) _____

Son prénom _____

Son numéro fiscal 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 A

Son adresse _____

Code postal 1 1 1 1 1 Commune _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Profession _____

2. La scolarité de l'élève

Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement _____

Code postal 1 1 1 1 1 Commune _____

Classe actuelle où l'élève est scolarisé _____

L'élève poursuit ses études, à la rentrée scolaire 2026 - 2027, en :

☐ Lycée public ou privé ☐ Au CNED

3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐
_____ _____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____ _____	☐	☐

4. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi².**

Je certifie sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.



Dans la rubrique suivante, vous devez cocher la case qui correspond à votre situation, dater et signer :

Je soussigné :

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Le : / /

 Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

**Signature du chef d'établissement et
timbre de l'établissement :**

/ /

Information sur le traitement de vos données

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de votre enfant et pour vous contacter.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Siècle, mis en oeuvre par le ministère chargé de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter :

- la rubrique « Information sur le traitement de vos données personnelles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription ;
- la page web suivante : www.education.gouv.fr/siecle

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2026 - 2027

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
 - 2- Je rassemble les documents justificatifs.
 - 3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.
 - 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.
- Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect :**
- du 1er septembre au 15 octobre (inclus) 2026**
- Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.
- Si lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

Partie à conserver

Notice

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un **lycée public** ou un **lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux** ou au **Centre national de l'enseignement à distance (CNED)**.

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'enfant (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'enfant.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Sont concernés par cette aide financière les élèves inscrits en lycée général, technologique ou professionnel, dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au centre national de l'enseignement à distance (CNED).

Ne sont pas concernés par cette aide financière :

- Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. **les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025.
2. **Si vous êtes en concubinage**, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux concubins** qui est prise en compte.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation
2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le ministère chargé de l'éducation nationale.

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants majeurs célibataires
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037€	23 731€	27 121€	31 360€	35 597€	40 684€	45 769€	50 855€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de lycée, vous pouvez utiliser le simulateur : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>
Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	- L'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF
Si votre enfant est inscrit au CNED	- Relevé d'identité bancaire

➔ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement fréquenté par votre enfant ou consulter : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Pour les élèves qui poursuivent leurs études au CNED, vous pouvez consulter : <https://www.cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee>
Cette page permet de connaître les coordonnées du service compétent pour l'envoi de votre demande de bourse.

3. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.



Cadre à compléter par l'établissement

Nom de l'établissement (1) : _____

UAI : _____

Département : _____

PROCURATION ANNUELLE

Païement des bourses nationales de collège ou de lycée

Année scolaire 2026 / 2027

Si la bourse vous est attribuée, vous pouvez décider qu'elle soit directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer la contribution des familles et les frais de restauration scolaire.

Pour cela, **remplissez et signez** cette procuration au représentant légal de l'établissement.

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

adresse :

code postal : |_|_|_|_|_| commune

agissant en tant que (2) : père ☐ ou mère ☐ ou représentant légal de l'enfant ☐

nom et prénom de l'élève :

en classe de : pour l'année scolaire 2026 / 2027

autorise

Cadre à compléter par l'établissement

Nom - prénom et fonction du représentant légal de l'établissement.....

agissant par délégation de l'organisme de gestion, à percevoir en mon nom, le montant de la bourse nationale de collège ou de lycée attribuée à l'élève nommé plus haut.

Cette autorisation implique que le représentant légal de l'établissement :

- donnera décharge de cette somme au comptable public dès versement au compte de l'établissement ;
- me versera par virement bancaire, le solde éventuel de la bourse de l'élève nommé plus haut, après déduction de la contribution des familles et des frais de restauration scolaire à la fin de chaque trimestre.

A, le ____

Signature du responsable de l'élève

A, le ____

Signature du représentant légal de l'établissement

Cette procuration est à transmettre par l'établissement au service académique des bourses.

(1) Nom, adresse exacte de l'établissement ou cachet de l'association de gestion.

(2) Cocher la case correspondante.